

Réf: Dossier N° 088042

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DRAMERA SERVICE » en abrégé « SODRASE »

Siège social Abidjan, Adjamé, SAINT MICHEL EN FACE DU
MAGASIN SAMSUNG , Lot 542, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DRAMERA SERVICE » en abrégé « SODRASE »

Objet : - VENTE DE DENRES ALIMENTAIRES
- VENTE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, SAINT MICHEL EN FACE DU
MAGASIN SAMSUNG , Lot 542, Ilot 43

Dirigeant(s) : M DRAMERA KOURO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02398 du 06/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12593/GTCA/RC/2022 du 06/04/2022

